

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT - MONTAUBAN	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Le redoublement est autorisé		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
	S1	PARCOURS DROIT PRIVE (1 parcours de TD au choix)																	
	S1	CHOIX TD : Droit civil des biens et Droit du travail 1																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit du travail 1 TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	S1	Compétences informationnelles	porteur			4,5													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Allemand	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Italien	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Grec	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Latin	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Chinois	porteur			12				Non	Non								
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

[illegible]

LICENCE 3		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Droit - Montauban											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
	S1	PARCOURS PUBLIC (1 parcours de TD au choix)																
	S1	CHOIX TD : Droit administratif et Droit européen matériel																
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS						6	6	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h
Matière	S1	Droit administratif des biens TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL						6	6	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit européen matériel CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h
Matière	S1	Droit européen matériel TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																
Matière	S1	Compétences informationnelles				4,5												
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																
UE	S1	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol	porteur			12				Non	Non							
Matière	S1	Allemand	porteur			12				Non	Non							
Matière	S1	Italien	porteur			12				Non	Non							
Matière	S1	Grec	porteur			12				Non	Non							
Matière	S1	Latin	porteur			12				Non	Non							
Matière	S1	Chinois	porteur			12				Non	Non							
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																

[illegible]

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
	S2	CHOIX TD : Droit civil et Droit judiciaire privé																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit patrimonial de la famille						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil CM	porteur		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit civil TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit judiciaire privé CM	porteur		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit judiciaire privé TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL (relations collectives) (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles	porteur			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LV2 : un langue au choix				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Allemand	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Italien	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Grec	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Latin	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Chinois	porteur			12				Non	Non								
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

[illegible]

[illegible]